Livry sur seine

Livry-Info

N° 70 20 FEVRIER 2011

LE MOT DU MAIRE

Nous sommes en 2011 et cette année verra l'équipe municipale poursuivre son action pour tenter de rendre la vie à Livry plus agréable.

C'est pourquoi je voudrais insister sur les deux problèmes récurrents que sont la circulation et le stationnement, auxquels des améliorations peuvent être encore apportées, malgré les solutions ponctuelles déjà mises en œuvre. Un groupe d'élus a été mis en place pour y réfléchir. Cassis, rétrécissements, stops, stationnements matérialisés sur la chaussée sont des aménagements déjà réalisés et qui s'avèrent

Suite page suivante

Lors des vœux, M. Le Maoult, entouré de l'équipe municipale, a fait le tour des réalisations 2010 et tracé les grandes lignes du programme pour 2011.

La neige, qui n'a pas manqué à la fin de 2010 et qui a perturbé la circulation pour ceux qui devaient obligatoirement utiliser leur véhicule, a aussi permis de faire de belles photos.

efficaces pour limiter la vitesse de circulation des véhicules, mais plusieurs rues restent à traiter.

Quant au stationnement, s'il peut contribuer à réduire la vitesse, il peut aussi devenir anarchique et gênant. C'était le cas aux abords de la gare, de plus en plus fréquentée. L'ouverture du parking de 39 places, paysagé, rend à ce secteur une allure plus ordonnée. D'autant qu'elle s'accompagnera sous peu de l'aménagement d'une « entrée de ville » plus accueillante avec une signalétique modernisée. Restent les véhicules qui envahissent notre place, lieu de rencontre et d'animation naturel de la commune.

Ce problème sera inclus dans la réflexion qui sera menée en 2011 sur l'aménagement du Fief du Pré et qui sera LE sujet de l'année sur la table des élus. De cette réflexion devra sortir une solution pour désengorger le centre du village et faciliter l'accès aux commerces et aux services. Sans préjuger du résultat, on peut penser que le foncier désormais disponible devrait nous aider à conserver à la place son caractère.

Malgré tout, ne l'oublions pas, les différentes dispositions matérielles mises en place ou envisagées, pour souhaitables qu'elles soient, ne remplaceront pas la discipline individuelle. C'est pourquoi je demande à chacun ce minimum d'effort qui permet une vie collective plus respectueuse et plus harmonieuse.

Le Maire,
Michel Le Maoult

Des vœux et des médailles

Vœux du maire le vendredi 14 janvier.

En présence de J.-C. Agisson et J. Laplace, conseillers généraux, de G. Millet, maire de Melun, de différents élus des communes voisines, de représentants des administrations et services avec lesquels la commune travaille, d'entrepreneurs et de commerçants et des représentants des associations de Livry, M. Le Maoult, entouré des membres de l'équipe municipale, a présenté à tous ses vœux pour une année 2011 heureuse et fructueuse et, après avoir fait un rapide bilan de l'année écoulée, a évoqué ce que serait 2011 pour Livry, avec en point central la réflexion sur l'aménagement du Fief du Pré. Il a aussi accueilli et présenté le Dr Muaka et les nouvelles infirmières installées depuis peu à la Villa du Nil.

Ces vœux étaient agrémentés par la magnifique exposition de photos d'insectes, libellules, papillons et autre Lucilia caesar *(c'est le nom savant de la mouche à… viande) réalisées par H. Sergenton sur le territoire de la commune.*

Deux médailles ont également été remises lors de cette sympathique cérémonie : la médaille de la commune à M. Fritsch, président de l'association les Vitraux de Livry. Chacun a pu admirer dans la cage d'escalier de l'ancien restaurant scolaire le vitrail art déco trouvé en morceaux dans le grenier de la mairie et remis en état par l'association : du beau travail !

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale – argent - allait à S. Laatar, 1er adjoint, et récompensait vingt-deux années de mandat au service de la commune et de ses habitants. Félicitations !

Après avoir chaleureusement remercié le personnel communal pour les efforts accomplis au long des douze mois écoulés, le maire a invité l'ensemble des participants à lever leur verre en l'honneur de la nouvelle année.

A l'occasion de la distribution des vœux de la municipalité dans les boîtes aux lettres, certains d'entre vous ont peut-être reçu une carte vierge, suite à une erreur de mise sous pli. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

URBANISME

Fief du Pré : feuille de route

Le projet de transfert de la mairie vers le Fief du Pré alimente les réflexions de l'équipe municipale et sera son principal axe de travail pour 2011 ; pour nous éclairer dans nos choix la recherche d'une assistance par un professionnel (architecte, urbaniste…) est actuellement en cours.

Dans un souci de transparence vis-à-vis de la population livryenne, voici les grandes lignes du cahier des charges que nous nous sommes fixé et que nous allons soumettre à ce professionnel :

- Le premier objectif est de réhabiliter le bâtiment existant, en y associant une extension, afin d'y accueillir l'ensemble des services administratifs tout en répondant aux besoins du public, du personnel et des élus ; cette nouvelle mairie devra intégrer une salle du conseil-salle des mariages plus vaste que celle dont nous disposons actuellement et, à l'extérieur, des emplacements de stationnement ; le parc qui l'entoure – ou une partie de celui-ci – devra être ouvert pendant les heures d'ouverture de la mairie et lors de certaines manifestations publiques.

Les notions de « développement durable » en matière énergétique et environnementale pour ce bâtiment, ses annexes et le parc devront être prises en compte dans le cadre des dispositions et normes connues à la date du lancement des études.

- Parallèlement seront étudiés et proposés un ou plusieurs scénarios pour le devenir de la mairie actuelle et de l'ancien restaurant scolaire, l'étude financière prévoyant la cession d'au moins l'un des deux ; dans cette réflexion devra être prise en compte l'existence de la salle du rez-de-chaussée de l'ancien restaurant scolaire dont l'utilisation, bien qu'irrégulière, nécessite son maintien ou son remplacement quasi instantané.

- Sera également étudiée, toujours dans le cadre de l'étude financière demandée au comptable du Trésor, l'éventuelle cession d'un espace foncier communal pour y réaliser un programme d'habitat afin d'amortir l'impact financier du projet sur le budget communal.

- Devra également être envisagée et incluse dans le tout l'éventuel transfert sur cet espace, à plus long terme, de la salle associative polyvalente – aujourd'hui l'ALJEC – afin d'évaluer les besoins en surface et en réseaux qu'un tel transfert impliquerait et de pouvoir « figer » si besoin est la surface nécessaire.

- Enfin, une réflexion globale sur la situation actuelle d'engorgement de la place en matière de stationnement et d'accès aux commerces sera menée à cette occasion afin de tenter d'y apporter des solutions.

Dernier élément, et non des moindres, tout ceci doit être réfléchi en tenant compte de la mitoyenneté avec les deux espaces fonciers déjà communaux que sont le terrain du groupe primaire et le parc Dumaine qui en assure le débouché sur la place.

Comme on peut le voir, le sujet est complexe et va nécessiter pour sa préparation de longues réunions, discussions, va entraîner une modification du PLU en fonction des solutions retenues, et va s'étaler sur un laps de temps relativement important. La réussite est à ce prix. L'équipe municipale savait en décidant de préempter qu'une telle opportunité ne se représenterait pas avant x années et, la décision prise, elle fera tout pour assurer le succès du projet.

Comme nous nous y sommes engagés, au moins deux réunions sont prévues dès que nous aurons de premiers éléments concrets à vous présenter et le choix entre plusieurs options.

D. G.

NOUVEAU BOULANGER

Depuis le 15 février, D. et O. Gomes, jeune couple livryen, ont repris la boulangerie, après quelques travaux.

Précédemment chef pâtissier chez Cassel à Fontainebleau, D. Gomes nous fera profiter de son savoir-faire en matière de gâteaux et de macarons tandis que le boulanger qu'il a engagé s'activera au fournil et devant le four à bois pour nous faire du bon pain.

Aux délices de Livry... c'est le nom de la boulangerie !

Toute l'actualité de Livry sur http://livryinfo.unblog.fr

Une fontaine bordée de stalactites de glace, un bonhomme de neige, des chevreuils (photo C. Pestourie) cherchant leur pitance dans la terre gelée, des trottoirs à dégager chacun devant chez soi, et de beaux paysages d'arbres enneigés, la fin décembre nous a offert toute la panoplie des clichés de saison.

URGENT
sécheresse 2009 : information aux habitants

Nous avons été avisés le 24 janvier par les services de la préfecture de la parution le 13 janvier au Journal officiel de l'arrêté du 13 décembre 2010 portant NON RECONNAISSANCE de l'état de catastrophe naturelle de la commune dans le cadre de la sécheresse 2009 (contrairement à ce qu'annonçait le journal *Le Parisien* dans son numéro du 17 janvier, rectificatif paru le 18 janvier).

La copie de l'arrêté est disponible en mairie.

Nous réfléchissons aux suites qu'il est possible de donner à ce refus.

ATTENTION TRAVAUX

Pas de gros chantier prévu sur la commune en 2011, si ce n'est probablement la réfection du terre-plein central de la place (côté boulistes).

Parallèlement à l'achèvement du parking de la gare – travaux supportés par la Communauté d'agglomération, un aménagement « d'entrée de ville » va être réalisé près du passage à niveau, avec un plan, une signalétique plus moderne et des plantations.

Le remplacement des branchements d'eau en plomb va se poursuivre avec, de mars à mai, les rues de Melun, des Mardelles, des Noyers, le sentier des Dragées, la rue de la Garenne-ruelle Sainte-Marie, la rue de la Rochette, le chemin des Pleux et le sentier de la Gare. Certains secteurs nécessiteront sûrement des restrictions de circulation, mais tout sera fait pour que celles-ci soient le plus brèves possible.

A peine ouvert – derniers jours de décembre -, le parking de la gare est déjà occupé au maximum de sa capacité, preuve de son utilité.

Enfin, un groupe de travail se penche sur les problèmes de vitesse de circulation et de stationnement, qui nous « pourrissent la vie » et auxquels il va bien falloir trouver des solutions, lesquelles ne pourront sans doute satisfaire tout le monde.

S. L.

Collecte des encombrants

Attention, depuis le 1er février, le jour de collecte des encombrants a changé : elle se fait désormais le 2e lundi de chaque mois.

Ce changement est dû à la mise en service au printemps de la recyclerie de Vaux-le-Pénil, qui permettra de réparer et valoriser des encombrants qui étaient jusqu'alors incinérés. De ce fait, la collecte se fera en deux passages le même jour. Dans un premier temps un véhicule léger récupérera meubles, électroménager et gros objets réparables qui seront ainsi préservés et livrés à la recyclerie. Ensuite, ce qui n'est pas valorisable sera collecté par une benne tasseuse comme auparavant.

A cette occasion nous rappelons que l'on ne doit pas déposer avec les encombrants des objets de taille inférieure à 30 cm, qui ne peuvent être saisis par le grappin.

De même, après la collecte, merci de rentrer ce qui n'a pas été pris plutôt que de le laisser sur le trottoir pendant des jours jusqu'à ce que les services techniques, de guerre lasse, finissent par le ramasser. Surcroît de travail et surcoût s'ensuivent, car la commune, elle, paie pour évacuer ses bennes alors qu'avec un peu de discipline ces déchets pourraient être portés à la déchetterie. Civisme, cela s'appelle civisme. ■

RECENSEMENT MILITAIRE

Rappel : tous les adolescents - filles et garçons - doivent venir se faire recenser en mairie dans les trois mois qui suivent l'anniversaire de leurs seize ans.

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Élections cantonales

Les élections cantonales auront lieu les dimanches 20 et 27 mars.

Le 4 décembre, le personnel communal avait organisé une vente de sapins de Noël au profit du Téléthon, avec vente de peluches, de gâteaux et de boissons chaudes sur la place. Soixante-deux sapins avaient été commandés et ont été vendus, et 980 euros reversés au Téléthon. Belle action collective.

ANIMATION

Le Comité d'animation, qui vient de réélire son bureau (pdte Ch. Dembski, vice-pdt J.-M. Leber, trésorier E. Penninckx, secrétaire D. Planès, secrétaire-adjt M. Devos), a organisé fin 2010 quelques manifestations à succès : la soirée Bourvil, le loto et la soirée vins nouveaux.

Si 2011 a débuté avec le feu de joie des sapins de Noël, la cave de la Villa du Nil accueillera le 11 mars J.-M. Chevry, que nous n'avions pas reçu depuis quelque temps. S'il est bien connu, et depuis de longues années, autour de Melun – rappelons que c'est à lui que l'on doit feu le festival Chante Seine-et-Marne, sa renommée s'étend jusqu'à la Yakoutie où c'est une véritable star. Il viendra nous interpréter ses nouvelles chansons, et quelques anciennes aussi.

Le 25 mars, nouvelle scène ouverte, toujours à la cave. Vous grattez la guitare pour votre plaisir, vous soufflez dans un saxophone ou un harmonica, vous tapez sur des peaux, vous pianotez dans votre coin : venez avec votre instrument,

« Elle vendait des cartes postales, et aussi des crayons… » Très gros succès pour la soirée Bourvil proposée par le Comité d'animation à la cave le 15 octobre avec la compagnie Coin de rue.

Le 6 novembre, nombreux étaient ceux venus pour participer au super-loto organisé par le Comité d'animation dans la salle de l'ALJEC, dans l'espoir de repartir avec les magnifiques lots proposés, du jambon à l'écran LCD, de l'outillage aux bouteilles, des entrées à la piscine de Melun au VTT, et bien d'autres encore.

Beaucoup ont pu se restaurer sur place et tous, gagnants ou non, ont passé une bonne soirée. Notez déjà la date : cette année ce sera le 5 novembre.

AGENDA DES MANIFESTATIONS

27 février : repas fruits de mer FNACA
11 mars : J.-M. Chevry à la cave (Comité d'animation)
12 mars : soirée cabaret (ALJEC)
26 mars : carnaval (Comité d'animation-ALJEC)
2 avril : mise en bouteille (ARVAL)
14 mai : soirée berbère (Comité d'animation)
21 mai : soirée danse de salon (ALJEC)

et vos amis ; la sonorisation sera sur place. Jazz, rock, blues, reggae, pourquoi pas tango ou classique, la scène est ouverte à toutes les musiques. Pas de concours de virtuosité, juste le plaisir de faire le bœuf entre amateurs.

Le lendemain 26 mars, c'est Carnaval : déguisez-vous, déguisez vos enfants.

Si ces manifestations ont du succès, celui-ci est autant dû au public qui y vient nombreux qu'aux artisans de l'ombre qui œuvrent à leur organisation… et qui aimeraient bien voir arriver de nouvelles têtes pour les aider. Alors n'hésitez pas, investissez-vous, venez nous rejoindre. Cela ne prend par forcément beaucoup de temps, et c'est très convivial.

Ph. B.

On a brûlé les sapins le 8 janvier sur le terrain de la vigne et, outre le feu de joie, vin chaud, crêpes et chocolat chaud préparés par les bénévoles du Comité d'animation ont permis à tous de se réchauffer – et il fallait bien ça !

Soirée vins nouveaux le 20 novembre à la cave, dans l'excellente ambiance habituelle, et toujours avec Coin de rue. Chansons, bonne chère… et beaujolais. Les fidèles ont encore une fois apprécié, ceux qui découvraient reviendront.

Location de salles

Pour vos manifestations familiales, trois salles de différente taille sont disponibles sur la commune. Plutôt que d'appeler la mairie, qui n'en dispose pas, contactez directement les responsables :

- pour l'A.L.J.E.C. (250 personnes) :
  01 60 68 24 10
- pour la Cave de la Villa du Nil (70 personnes) :
  06 79 14 47 14
- pour la Sablonnière (170 personnes) :
  Charly Traiteur, 01 60 68 63 26

Et surtout, n'attendez pas le dernier moment.

19 juin : Mozart côté jardins

La Camerata Melun Val de Seine (Quatuor Benaïm + F. Kerdoncuff au piano) se produira en plein air le dimanche 19 juin dans le cadre de verdure du Fief du Pré, avec au programme différentes œuvres de Mozart.

Un rendez-vous à ne pas manquer !

Des nouvelles de l'**ARVAL**

Depuis les vendanges du 25 septembre dernier, les 400 et quelques litres de jus ont fermenté, surveillés de près en température et en acidité par nos spécialistes, et, maintenant transformés en vin, se reposent en cuve. Bientôt clarifiés, ils seront mis en bouteille le 2 avril. L'assemblée générale du 4 février a permis de goûter ce millésime 2010, assez réussi.

Parallèlement aux travaux dans la vigne proprement dits – la taille interviendra début mars -, les membres de la Confrérie du Clos des Pierrottes ont représenté la commune de Livry lors des divers chapitres des confréries vinicoles d'Ile-de-France : à Passy, Joinville-le-Pont (pon-pon),

Exercice physique que tirer la barre du vieux pressoir… mais quel plaisir de voir le jus couler.

La Confrérie du Clos des Pierrottes sur les marches de la mairie de Melun, lors de la fête du brie.

Un repas des vendanges très animé et convivial.

Nogent, Rosny-sous-Bois, Villiers-sur-Marne, Sucy-en-Brie, Solers et Combs-la-Ville, et à Melun lors de la fête du brie.

Pour nous encourager à poursuivre dans cette voie, vous pouvez nous rejoindre. L'association est ouverte à tous, la cotisation minimum est de 15 euros, et nous faisons un appel particulier aux jeunes adultes qui souhaitent voir perdurer la culture de la vigne à Livry et s'investir dans ce projet convivial qui fait vivre le patrimoine du village.

Le 2e grand chapitre de la Confrérie du Clos des Pierrottes aura lieu le samedi 18 juin, avec parade dans les rues de Livry et soirée de gala avec intronisation au musée SAFRAN à Villaroche.

Ph. B.

Nouvelles infirmières

Depuis fin décembre, deux nouvelles infirmières ont installé leur cabinet au second étage de la Villa du Nil : Mmes K. Corticchiatto et F. Hedjadj.

Elles travaillent tous les jours, dimanches et jours fériés compris, et on peut les joindre pour tous soins, à domicile ou au cabinet sur rendez-vous, en appelant le 01 60 68 22 60 ou le 06 82 47 95 91.

Le COS, Comité des œuvres sociales du personnel communal, a fêté Noël en offrant aux enfants et aux parents cadeaux et confiseries.

AFFAIRES SOCIALES

TELEPHONE C.C.A.S. : 01 60 68 23 45

Une convention passée entre les communes de Livry et Vaux-le-Pénil prévoit l'accueil des enfants de 3 à 11 ans (si les deux parents travaillent) au centre aéré de Vaux. Le centre est ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires, en journée complète ou en demi-journée, avec ou sans repas. Le service est financé en partie par la mairie de Livry et la part laissée à la charge des familles est calculée en fonction du quotient familial. Lors de l'inscription à Vaux-le-Pénil, vous devez fournir :

- le courrier de la mairie de Livry confirmant l'autorisation d'inscription
- le dernier avis d'imposition
- les numéros de CAF et de sécurité sociale.

Le service Jeunesse de Vaux propose également des activités pour les jeunes de 11 à 13 ans et de 14 à 18 ans. Les programmes sont disponibles en mairie ou au service Jeunesse de Vaux (Ferme des Jeux).

Pour tout renseignement :

- service Jeunesse de Vaux : 01 64 71 91 20.
- mairie de Livry : 01 60 68 25 83.

A.B.

Informations sociales en vrac :

● La téléalarme, un système simple qui rend de nombreux services : relié à un central, il alerte automatiquement gendarmerie, pompiers, Samu et permet de faire face à toute urgence médicale pour une personne seule, en pressant sur une poire ou en appuyant sur un bouton. Tous renseignements au C.C.A.S.

● Pour la carte rubis, qui, rappelons-le, permet de voyager gratuitement sur le réseau A.P.T.R. de l'Ile-de-France, et la carte Améthyste - qui elle permet d'obtenir la semi-gratuité sur les lignes S.N.C.F. de la banlieue parisienne, de la R.A.T.P., du R.E.R., et même sur le funiculaire de Montmartre -, la demande se fait auprès du C.C.A.S.

C'est le 5 décembre que la municipalité invitait nos aînés pour le traditionnel repas du CCAS dans la salle de l'ALJEC. Dans une ambiance amicale, tous, anciens et élus présents, ont dégusté l'excellent repas préparé par Charly, puis dansé avec Danse Passion 77. Personne n'a vu l'après-midi passer…

Titres de transport gratuits pour les personnes de plus de 65 ans

1) Si vous êtes imposable :

Délivrance au CCAS de carnets de tickets T+ (10 carnets de 10 tickets maximum par an et par bénéficiaire).

Documents à fournir :

- photocopie d'une pièce d'identité
- justificatif de domicile (à Livry)
- avis d'imposition
- règlement de 15 € pour frais de dossier (par an).

2) Vous n'êtes pas imposable :

Délivrance par le CCAS de la carte Rubis.

Documents à fournir :

- photocopie d'une pièce d'identité
- justificatif de domicile (à Livry)
- photo d'identité récente
- avis de non-imposition.

Pour tout renseignement complémentaire, le CCAS est à votre disposition.

La Caisse d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne communique :

Bilan de santé

La possibilité est offerte aux assurés sociaux et à leurs proches à charge d'effectuer tous les cinq ans un bilan de santé avec prise de sang, examen bucco-dentaire, examen de synthèse par un médecin.

Selon l'âge et les facteurs de risque de chacun, ce bilan peut-être complété par divers autres contrôles et examens.

Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au centre de Dammarie-lès-Lys au 01 60 56 52 90.

Déclaration de naissance

Il est rappelé aux futurs parents l'importance de déclarer rapidement la naissance de leur enfant afin de pouvoir bénéficier de la prise en charge immédiate des soins.

Pour cela un appel au 36 46 suffit (prix d'un appel local depuis un poste fixe). La mise à jour de la carte Vitale est ensuite nécessaire dès la sortie de la maternité.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

LEFRANC Séréna	le 18/12/2010

Mariages :

GANA Hakim et DJEDI Hadoume	le 01/10/2010
BRANCHU Sébastien et MENECHI Cloé	le 09/10/2010
BORG Stéphane et GILLET Marina	le 06/11/2010

Décès :

SIONKO Ferdinand	le 23/12/2010
POMMIER Simone, veuve COQUEMENT	le 31/12/2010

Le bloc-notes...

U.S.L.S.

Les sorties hebdomadaires du jeudi et du dimanche ont toujours autant de succès avec des variations quant à la participation, en fonction du temps et des occupations de nos seniors avec leurs petits-enfants en période de vacances scolaires.

La 23e édition de la randonnée d'automne, ouverte à tous, a réuni le 26 septembre dernier 115 randonneurs, dont 8 enfants de moins de 12 ans, et la randonnée de Montmartre la nuit, le 4 décembre, rassemblait 49 participants.

Pas de changement d'horaire en 2011 : le jeudi à 9 h départ de l'ALJEC, le dimanche même heure devant la gare.

A.L.J.E.C.

Actualités ALJEC de ces derniers mois : beau succès pour la bourse aux vêtements d'enfants et aux jouets du 7 novembre ; quant au salon de l'artisanat organisé par la section vannerie le 21 novembre, il a attiré de nombreux visiteurs et

Au salon de l'artisanat de l'ALJEC, plein d'idées de cadeaux pour Noël...

rendez-vous est déjà pris pour la prochaine édition, le 20 novembre prochain. Enfin, le 27 novembre, une soirée fest noz, chants de marins, danses, crêpes et cidre a fait la joie d'environ 80 personnes.

Prochains événements : une grande soirée cabaret le samedi 12 mars, le carnaval et ses animations pour enfants le 26 mars et la traditionnelle soirée danse de salon ouverte à tous le 21 mai.

Venez nombreux à ces manifestations organisées pour vous, et n'hésitez pas à nous faire part de vos souhaits et de vos idées.

LES VITRAUX DE LIVRY

L'atelier vitrail entame sa 5e année de fonctionnement, années pendant lesquelles les travaux de fabrication des vitraux de l'église puis de restauration du vitrail art déco ont permis une activité commune des plus plaisantes pour les adhérents vitraillistes comme pour le président.

Pour poursuivre ces activités fédératrices, deux idées sont proposées :

- poursuivre le travail de vitrailliste en concevant, puis proposant à l'équipe municipale et réalisant des vitraux pour le restaurant scolaire et la future mairie ;

Temps de saison pour le marché de Noël des commerçants le 19 décembre : la neige était au rendez-vous... et le vin chaud également. Une nouvelle édition plus conséquente est déjà prévue pour la fin de cette année.

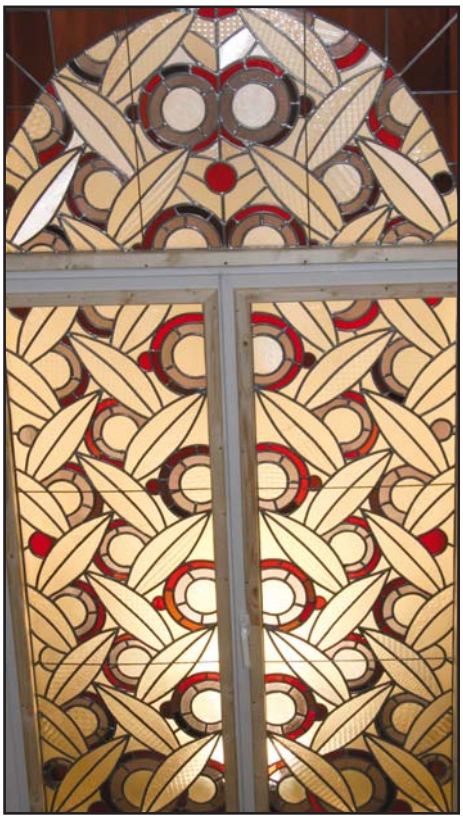

Le vitrail restauré et mis en place dans l'ancien restaurant scolaire.

Le bloc-notes...

- créer une branche annexe à l'atelier vitrail, un atelier de dessin, pourquoi pas de peinture, de travaux manuels, etc., chacun y apportant son savoir-faire, son expérience, son vécu, une sorte « d'auberge espagnole de l'art »...

Si ce dernier projet vous intéresse, les réunions se tiendront le mercredi après-midi à 14 heures dans la salle de l'atelier vitrail (1er étage de l'ancien restaurant scolaire). Début de ce nouvel atelier le 15 mars.

Venez les mains dans les poches mais des idées plein la tête.

Vous pouvez également contacter M. Fritsch au 01 60 68 74 05.

DONNEURS DE SANG

L'Etablissement français du sang (EFS) a décidé d'interrompre les collectes de sang à Livry – elles ne sont pas rentables !

Même si l'on peut regretter cette approche uniquement comptable et administrative, ce n'est certes pas une raison pour cesser de donner son sang, mais il faudra désormais aller à Vaux-le-Pénil, où la prochaine collecte aura lieu le 19 mars.

Nous aurons tous un jour ou l'autre besoin d'une transfusion, alors donnons notre sang.

F.N.A.C.A. Anciens Combattants

Après le banquet du 11 novembre et le repas « fruits de mer » du 27 février, l'équipe de la FNACA travaille activement à la préparation du prochain voyage du comité qui cette année nous emmènera au Tyrol, au cœur de l'Autriche, vers des paysages qui devraient enchanter tous les participants.

NOUVELLES PAROISSIALES

La 1re communion pour les enfants du secteur pastoral Vaux-Livry aura lieu le dimanche 22 mai à l'église de Vaux-le-Pénil. La retraite pour cette célébration se tiendra au Clos Notre-Dame le samedi 2 avril.

La Profession de Foi pour ce même secteur se déroulera le dimanche 5 juin à 11 h à l'église de Vaux-le-Pénil.

Le Pôle missionnaire Melun-Val-de-Seine a maintenant un site internet, n'hésitez pas à le consulter : http://www.pole-melun.catholique.fr et pour le secteur pastoral Vaux-Livry, vous pouvez nous joindre : eglise.vaux-livry@sfr.fr

LA CHESNAIE

Calendrier des manifestations :
- anniversaires, à 15 h 30 : 30/03 ;
- les Ménestrels bacots, à 15 h 30 : 03/03 ;
- conférence-diapos par M. Cozzi sur le Pérou, à 15 h 30 : 08/03 ;
- chorale du Mée, à 15 h 30 : 15/03 ;
- cinéma, à 15 h 30 : 22/03.

A la Chesnaie, exposition du peintre et vitrailliste H. Duchemin du 19 au 28 novembre et, le 16 décembre, un repas de Noël très apprécié.

Composition et impression : 01 64 06 90 12
imprimerie de Mormant
« Imprimé sur du papier recyclé »